

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**Collectis et Sanofi s'associent pour utiliser l'alemtuzumab en tant qu'agent lymphodéplétant pour les CAR-T allogéniques**

**11 mai 2021 – Paris** - Collectis S.A. (Euronext Growth : ALCLS - Nasdaq : CLLS), une société biopharmaceutique de phase clinique spécialisée dans le développement d'immunothérapies fondées sur les cellules CAR-T allogéniques ingénierées (UCART) et Sanofi (Euronext: SAN – NYSE: SNY), ont annoncé aujourd'hui la signature d'un partenariat et d'un contrat d'approvisionnement concernant l'alemtuzumab, un anticorps monoclonal anti-CD52, qui sera utilisé dans le cadre du régime de lymphodéplétion dans certains essais cliniques propriétaires de Collectis évaluant les cellules UCART.

Collectis est l'inventeur de la combinaison des UCART ayant un knockout du gène CD52 avec un régime de lymphodéplétion incluant un anticorps anti-CD52 comme l'alemtuzumab. Le knockout du gène CD52 rend le produit candidat UCART résistant à l'alemtuzumab. La lymphodéplétion des patients permet, quant à elle, de diminuer les cellules immunitaires de l'hôte et devrait améliorer l'expansion et la persistance des cellules CAR-T allogéniques. Dans les essais cliniques propriétaires de Collectis, l'alemtuzumab est actuellement utilisé dans le régime de lymphodéplétion d'UCART22 pour l'essai BALLI-01 dans la LLA en rechute ou réfractaire, et d'UCART123 pour l'essai AMELI-01 dans la LAM en rechute ou réfractaire. L'alemtuzumab n'est pas utilisé pour UCARTCS1 qui a une activité auto-lymphodéplétante. L'inactivation du gène CD52 dans les produits candidats UCART22 et UCART123 est réalisée grâce à la technologie d'édition du génome TALEN®.

Dans le cadre de cet accord, Sanofi va approvisionner de l'alemtuzumab pour les essais cliniques de Collectis. Les parties ont convenu d'engager des discussions pour signer un accord couvrant l'approvisionnement commercial de l'alemtuzumab à des conditions financières convenues à l'avance.

**À propos de Collectis**

Collectis développe les toutes premières immunothérapies allogéniques fondées sur des cellules CAR-T, inventant le concept de cellules CAR-T ingénierées sur étagère et prêtes à l'emploi pour le traitement de patients atteints de cancers. En capitalisant sur ses 21 ans d'expertise en ingénierie des génomes, sur sa technologie d'édition du génome TALEN® et sur la technologie pionnière d'électroporation PulseAgile, Collectis développe des produits candidats innovants en utilisant la puissance du système immunitaire pour cibler et éliminer les cellules cancéreuses.

Dans le cadre de son engagement dans la recherche de thérapies contre le cancer, Collectis a vocation à développer des produits candidats UCART susceptibles de sauver la vie de patients atteints de certains types de cancer, notamment la leucémie myéloïde aiguë, la leucémie lymphoblastique aiguë à cellules B et le myélome multiple.

Le siège social de Collectis est situé à Paris. Collectis est également implanté à New York et à Raleigh aux États-Unis. Collectis est coté sur le marché Euronext Growth (code : ALCLS) ainsi que sur le Nasdaq Global Market (code : CLLS). Pour en savoir plus, visitez notre site internet : [www.collectis.com](http://www.collectis.com).

Suivez Collectis sur les réseaux sociaux : [@collectis](https://twitter.com/collectis), [LinkedIn](https://www.linkedin.com/company/collectis) et [YouTube](https://www.youtube.com/channel/UC...).

TALEN® est une marque déposée, propriété de Collectis.

**Pour plus d'informations, veuillez contacter :**

**Contacts media :**

Pascalynne Wilson, Communications Manager, 07 76 99 14 33, [media@collectis.com](mailto:media@collectis.com)

Caroline Carmagnol, ALIZE RP, 01 44 54 36 66, [collectis@alizerp.com](mailto:collectis@alizerp.com)

**Contact relations investisseurs :**

Simon Harnest, SVP, Corporate Strategy and Finance, + 1646-385-9008, [simon.harnest@collectis.com](mailto:simon.harnest@collectis.com)

Ce communiqué de presse contient des déclarations prospectives sur les objectifs de la Société, qui reposent sur nos estimations et hypothèses actuelles et sur les informations qui nous sont actuellement disponibles, incluant des déclarations sur le calendrier de réalisation et les progrès des essais cliniques (incluant ceux relatifs au recrutement des patients et au suivi), l'aptitude d'un anti-CD52 comme alemtuzumab à améliorer l'efficacité des produits candidats UCART, la suffisance de nos lots cliniques et d'alemtuzumab. Les déclarations prospectives sont soumises à des risques connus et inconnus, des incertitudes, incluant la durée et la sévérité de la pandémie de COVID-19 et les mesures gouvernementales et réglementaires mises en place pour répondre à cette situation qui évolue, ainsi qu'à d'autres facteurs qui pourraient entraîner des différences matérielles entre nos résultats, performances et accomplissements actuels et les résultats, performances et accomplissements futurs exprimés ou suggérés par les déclarations prospectives. De plus amples informations sur les facteurs de risques qui peuvent affecter l'activité de la société et ses performances financières sont indiquées dans le rapport annuel de Collectis en anglais intitulé « Form 20-F » pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, dans le rapport financier (incluant le rapport de gestion du conseil d'administration) pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 et les documents enregistrés postérieurement par Collectis auprès de la Securities Exchange Commission. Sauf si cela est requis par la réglementation applicable, nous déclinons toute obligation d'actualiser et de publier ces énoncés prospectifs, ou de mettre à jour les raisons pour lesquelles les résultats pourraient différer matériellement de ceux prévus dans les énoncés prospectifs, même si de nouvelles informations étaient disponibles dans le futur.